

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 26 novembre 2020

Délibération n° 20C/06/14

Date de convocation : 20 novembre 2020	Nombre de conseillers	
Date de publication : 2 décembre 2020	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 63 Pouvoirs : 4 Votants : 67

**Objet :** Attribution d'une subvention à l'association FORTE PIANO à Maignelay-Montigny.

L'an deux mil vingt, le 26 novembre à 18h00, le Conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Président.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BIZET Régis, BONNEMENT Julien, MME BONNET Catherine, M. BOURGETEAU Pascal, MME BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, MME CENSIER Christine, MM CONVERS Patrick, COULON Olivier, DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, M. DUBOUIL Bernard, MMES DUPONT Stéphanie, ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FOURNIER Alain, GAINON Christophe, GESBERT Laurent, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MME LACOMBE Françoise, MM LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLECAN Pierre), LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEVRE François, LEFEVRE Jean-Charles, MATRON Matthias, MATTE Xavier, MERLIN Bernard, MICHEL Thierry, MMES MOKRI Djamila, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, POINSARD Cédric, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe.

Soit 63 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : BOURGOIN Martine, PAUCELLIER Hervé,

Etaients absents : M. BOURGEOIS Jérôme, MMES DA SILVA Isabelle, DRETZ Sandrine, MM FONTAINE Patrice, FOVIAUX Pascal, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, LEFEBVRE Philippe, MME LEQUEN Astrid, M. VAUCHELLE Patrick.

Ont donné procuration :

MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEST Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) ;

M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;

Ont été élus secrétaires de séance : M. THEOPHILE Pascal et MME DOLLEZ Colette

Le président Frans DESMEDT demande à la vice-présidente, Isabelle BARTHE, de présenter ce point.

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement culturel, le conseil communautaire a décidé de favoriser la pratique artistique des habitants du Plateau Picard. A ce titre, il accorde régulièrement son soutien aux écoles de musique du territoire pour leurs projets favorisant la découverte et la pratique musicale, en particulier des jeunes.

Après la cessation d'activité de l'association l'EMAMM, Ecole de Musique Associative de Maignelay-Montigny, des habitants issus de différentes communes du Plateau Picard ont décidé de créer le 11 septembre 2020 l'association FORTE PIANO (acronyme de FORmation ThEorique et Pratique Instrument chANT et Orchestre) pour :

- développer l'éducation musicale et instrumentale en assurant des cours de formation musicale, chant et instruments ainsi que des ateliers pour développer la pratique musicale collective ;
- organiser des projets musicaux collectifs avec des partenaires associatifs et institutionnels (en particulier avec les communes du Plateau Picard).

Le siège social est situé 1 rue de l'Eglise à Maignelay-Montigny, dans des locaux mis à disposition par la ville.

Plusieurs projets sont déjà engagés par l'association, pour l'année scolaire 2020-2021, notamment la mise en place d'un éveil musical à Maignelay-Montigny, la reprise de l'orchestre (qui rassemble des musiciens issus du Plateau Picard et au-delà), sa promotion et son développement auprès des jeunes (acquisition de nouveaux instruments, réalisation d'une vidéo en ligne, préparation de concerts). Elle prévoit également de participer à des événements sur le Plateau Picard en 2021 comme le Festival de Printemps ou la Fête de la musique.

**Le Conseil,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la communauté de commune en vigueur ;

Vu le tableau des subventions votées au titre du budget primitif 2020 ;

Vu la demande de subvention de l'association FORTE PIANO du 12 novembre 2020 ;

Considérant l'intérêt pour la communauté de communes du Plateau Picard d'encourager et de faciliter les pratiques culturelles et musicales de ses habitants,

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

**DECIDE :**

- d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 500 € à l'association FORTE PIANO ;
- d'inscrire dans une décision modificative les crédits budgétaires nécessaires à cette subvention.

**AUTORISE** le président à établir et à signer avec l'association concernée les actes fixant les modalités et conditions de versement des aides de la communauté de communes.

**DIT** qu'elle sera versée sur demande écrite de l'association.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 2 décembre 2020